

Crise de la loi Travail : le blocage des ports par une minorité engage la survie de centaines de PME, l'OTRE demande un plan d'aide au gouvernement

Dans le conflit engagé par deux organisations syndicales avec l'État, ces dernières, au-delà des blocus de sites pétroliers, ont décidé d'empêcher l'accès aux principaux ports français. Cette situation, que la crise logistique du carburant a recalée au second plan, dure depuis plus de quinze jours.

Ces blocages portuaires ont entraîné de grosses perturbations pour les entreprises de transport routier dont les activités sont liées aux activités portuaires. Sur les blocus les plus importants, à savoir le port du Havre, certaines PME ont même dû cesser toute activité depuis deux semaines ! Et si la situation est particulièrement délicate pour les entreprises travaillant sur le port du Havre, elle se retrouve de même sur les autres ports français : Marseille, Saint-Nazaire, La Rochelle.

Et ce n'est pas fini ! Les syndicats concernés appelant à la grève à nouveau dès demain.

Les conséquences : de très lourdes pertes financières. Pour une journée d'activité interrompue, ce sont trois journées qui connaissent des perturbations dans l'organisation du travail et des transports.

De très nombreuses PME sont aujourd'hui en très grande difficulté, voire au bord du dépôt de bilan, devant la perte de chiffre d'affaire à laquelle elles doivent faire face.

Devant cet état de fait, l'OTRE a demandé au gouvernement, par la voie du secrétaire d'État aux transports et au cours de la réunion de suivi de la logistique pétrolière ce matin, que soit débloqué dans les plus brefs délais un plan d'aide financière aux entreprises concernées.

Le directeur de cabinet du ministre a répondu que le nécessaire serait fait pour se rapprocher du ministère des finances et de l'économie et d'envisager une telle aide.

L'OTRE attend désormais une réponse rapide du gouvernement. Il en va de la survie de très nombreuses entreprises de transport routier, à commencer par celles liées aux activités du grand port du Havre.